

Chef du secteur géographique Afrique (F/H) **AEFE – PARIS**

Domaine fonctionnel : diplomatie – relations internationales

Service de rattachement : secteur géographique Afrique

Lien hiérarchique : secrétaire général

Description de la structure et des missions

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est un établissement public national à caractère administratif sous tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Créée par la loi du 6 juillet 1990, elle a pour mission, dans les limites des capacités d'accueil des établissements :

- d'assurer, en faveur des enfants de nationalité française résidant à l'étranger, les missions de service public relatives à l'éducation ;
- de contribuer au renforcement des relations de coopération entre les systèmes éducatifs français et étrangers au bénéfice des élèves français et étrangers ;
- de contribuer, notamment par l'accueil d'élèves étrangers, au rayonnement de la langue et de la culture françaises ;
- d'aider les familles des élèves français ou étrangers à supporter les frais liés à l'enseignement élémentaire, secondaire ou supérieur de ceux-ci, tout en veillant à la stabilisation des frais de scolarité ;
- d'accorder des bourses aux enfants de nationalité française scolarisés dans les écoles et les établissements d'enseignement français à l'étranger dont la liste est fixée par arrêté interministériel.

L'Agence gère directement 74 établissements d'enseignement scolaire français, qui sont ses composantes. Par ailleurs, elle pilote et anime, dans le cadre d'une procédure de conventionnement et d'affectation de moyens publics, un réseau de 153 établissements privés. Elle assure la formation continue, l'orientation et le suivi pédagogique des enseignants des 265 autres établissements, appelés « établissements partenaires », également homologués par le ministère de l'Éducation nationale (MEN).

Dotée d'un budget de plus d'1 milliard d'euros qui associe contributions des familles et crédits publics, elle accueille dans les établissements de son réseau 350 000 élèves dans 137 pays, finance des aides aux familles et, sur critères académiques, des bourses d'excellence pour les meilleurs bacheliers étrangers issus du réseau des établissements français à l'étranger et poursuivant des études supérieures en France.

Description du service

Les secteurs géographiques sont, dans leur zone de compétence, et en liaison avec les coordonnateurs délégués de la direction, là où ils existent, les interlocuteurs permanents des établissements et des postes diplomatiques (SCAC). En liaison avec les services concernés de l'Agence, ils procèdent à la validation et au suivi des projets d'établissement et s'assurent de leur cohérence (effectifs, pédagogie, carte des emplois, immobilier) et de leur parfaite articulation avec la politique de l'Agence. Ils contribuent à l'élaboration de la carte des emplois pour les établissements de leur zone et sont étroitement associés au suivi des projets immobiliers et à la mise en sécurité des établissements, en relation avec le service immobilier, le service prévention et protection des établissements, le service expertise, audit et conseil et la direction des affaires financières et du contrôle de gestion. Ils participent à l'analyse de la gouvernance financière des établissements en gestion directe et des établissements conventionnés de l'Agence, notamment par le développement des conférences de pilotage des ressources. Ils participent en étroite liaison avec le service pédagogique au suivi de l'homologation. Ils proposent à la direction des analyses de la situation et de l'évolution des établissements français à l'étranger, d'un pays ou d'une zone géographique.

Description du poste

Au sein des services centraux de l'AEFE, le chef de secteur géographique Afrique [zones Afrique occidentale (8 pays), Afrique centrale (12 pays) et Afrique australe et orientale (12 pays)] participe au pilotage et à l'animation du réseau des établissements français à l'étranger dans les zones dont il a la charge. Dans le cadre de ses fonctions, il échange régulièrement avec les autres secteurs géographiques pour garantir la cohérence des pratiques.

Il est l'interlocuteur permanent des établissements et des postes diplomatiques (SCAC) et est en contact régulier avec les différents partenaires et interlocuteurs de l'Agence (élus, MLF, AIU, représentants des personnels, associations de parents, comités de gestion...) pour les sujets qui concernent son périmètre géographique.

En liaison avec les services concernés de l'Agence, il procède à l'examen et au suivi des projets d'établissement et s'assure, dans le cadre d'un dialogue, de leur cohérence (pédagogie, effectifs, carte des emplois, immobilier, orientation, GRH, communication...) et de leur parfaite articulation avec la politique de l'Agence.

Il propose à la direction la répartition des moyens et des postes entre les établissements de son secteur et est étroitement associé au suivi des projets immobiliers et à la mise en sécurité des établissements.

En collaboration étroite avec le service expertise, audit et conseil et la direction des affaires financières et du contrôle de gestion (DAFCG) de l'Agence, il est chargé de l'analyse du fonctionnement des établissements en gestion directe et des établissements conventionnés de son secteur, notamment par le développement des conférences d'orientation stratégique et les conférences de pilotage des ressources. Dans ce cadre, il participe au suivi des orientations fixées lors de ces conférences en cohérence avec le plan d'orientation stratégique de l'Agence.

Il participe en étroite liaison avec le service pédagogique au suivi des établissements partenaires et des campagnes d'homologation. Il suit l'évolution de l'implantation des dispositifs complémentaires (LabelFrancÉducation et associations FLAM).

Il participe au recrutement des personnels expatriés du réseau, à toutes les étapes de la procédure (profil de poste, sélection des dossiers, entretien de recrutement, lettres de mission, séminaire des partants, suivi de la prise de fonction...).

Il préside le comité de pilotage de la mutualisation (CPM) de la zone.

il participe aux séminaires annuels des chefs d'établissement des zones de mutualisation de son secteur.

Il est membre de la cellule de crise de l'AEFE pour les pays dont il a la charge.

Il propose à la direction des analyses de la situation et de l'évolution des établissements, d'un pays ou d'une zone géographique de son secteur.

Il intervient en tant qu'expert pour son secteur aux instances de l'Agence (conseil d'administration, comité technique, commission nationale des bourses...)

Profil

- Connaissance du réseau des établissements scolaires français à l'étranger et du réseau culturel et de coopération (du MEAE)
 - Connaissance des grandes orientations du MEN
 - Expérience à l'étranger, dans un établissement scolaire ou à défaut dans un autre type d'établissement.
 - Connaissances juridiques permettant d'appréhender des environnements réglementaires complexes.
 - Maîtrise des outils de gestion informatique des établissements scolaires et de bureautique.
 - Expérience en management public et gestion des ressources humaines.
 - Connaissance des médias, des techniques de communication.
- La maîtrise d'une langue étrangère (anglais) peut être un atout.

Qualités attendues

- Savoir définir un plan d'actions et organiser le travail d'une équipe de collaborateurs.
- Capacité à synthétiser et à rendre compte.
- Communiquer avec aisance.
- Capacité d'écoute et de dialogue.

Conditions particulières d'exercice

- Missions à l'étranger
- Participation à la gestion de crises.
- Cet emploi exige une grande disponibilité, de la mobilité et une bonne compréhension des situations.

Procédure à suivre pour candidater

Poste vacant le **15 juin 2018**, à **pourvoir au plus tard 1^{er} septembre**, ouvert aux fonctionnaires civils de l'État, des collectivités territoriales ou des établissements publics qui en dépendent de catégorie A. Recrutement par voie statutaire de détachement sur contrat (3 ans).

Rémunération nette annuelle comprise entre 44 316 € et 75 996 € selon le grade et l'ancienneté.

Les dossiers de candidature constitués d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation doivent être adressés jusqu'au **4 mai 2018** à Monsieur le Secrétaire général de l'AEFE, à l'adresse générique : recrutementsiege.aefe@diplomatie.gouv.fr

Renseignements sur le poste :
Patrick GIRARD - Chef du secteur Afrique

Renseignements administratifs :
Bureau des ressources humaines - brhsiege.aefe@diplomatie.gouv.fr

Implantation géographique :
23 place de Catalogne - 75014 PARIS